

Département de l'Aude Arrondissement de Narbonne Délibération n° D2025-10-30-46 Conseillers municipaux en exercice : 14 Convocation en date du 24 octobre 2025	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE <u>Conseil Municipal du 30 octobre 2025</u> Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier DE VOLONTAT, Maire. Présents : de VOLONTAT Xavier, BONNERY Patrick, BENSEN Christian, FABRE Éric, CROS Francette, RAMONE Jean-Luc, CROUSILLAC Pascal, LABADIE Pierre, DAYER Christine, CHORTO Christiane, Absents : VIDAL Mathilde, POUS Joël Empêchés : CLAYRAC Georges, CASSIGNAC Fabien. Procurations : CLAYRAC Georges à FABRE Eric, CASSIGNAC Fabien à DAYER Christine. Secrétaire de séance : CROUSILLAC Pascal.
---	--

OBJET :	DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à une décision modificative concernant le budget principal de la commune afin de régulariser certaines opérations. <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> SECTION INVESTISSEMENT RI - 021 : - 51 000.00 € DI - 2151 : - 21 000.00 € DI - 2315 : - 30 000.00 € DI - 2188 : - 1.00 € DI - 1641 : + 1.00 € </td> <td style="vertical-align: top;"> SECTION FONCTIONNEMENT DF - 023 : - 51 000.00 € DF - 673 : + 51 000.00 € </td> </tr> </table> Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer. LE CONSEIL MUNICIPAL <u>Où</u> l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré <u>Autorise</u> Monsieur le Maire à procéder à la régularisation des opérations. Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0	SECTION INVESTISSEMENT RI - 021 : - 51 000.00 € DI - 2151 : - 21 000.00 € DI - 2315 : - 30 000.00 € DI - 2188 : - 1.00 € DI - 1641 : + 1.00 €	SECTION FONCTIONNEMENT DF - 023 : - 51 000.00 € DF - 673 : + 51 000.00 €
SECTION INVESTISSEMENT RI - 021 : - 51 000.00 € DI - 2151 : - 21 000.00 € DI - 2315 : - 30 000.00 € DI - 2188 : - 1.00 € DI - 1641 : + 1.00 €	SECTION FONCTIONNEMENT DF - 023 : - 51 000.00 € DF - 673 : + 51 000.00 €		

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

Envoyé en préfecture le 12/11/2025
 Reçu en préfecture le 12/11/2025
 Publié le
 ID : 011-211103510-20251030-D2025_10_30_46-BF

**La secrétaire de séance,
Pascal CROUSILLAC**



**Le Maire,
Xavier de VOLONTAT**

